



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2010 REIMS

- 1- Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs
Commission nommée par la FFSG**
- 2- Vérification des pouvoirs : 132 voix sur 145 représentant 21 clubs sur
31**
- 3- Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2009
Contre 0 Abstention : 0 Approuvé à l'unanimité**
- 4 - Allocution du Président de la CSN**

Avant de vous lire le rapport moral qui sera aussi le bilan de ces 4 années de la CSN que j'ai eu l'honneur de présider.

Je vous demanderai d'avoir une petite pensée pour quelqu'un qui nous a quitté très récemment Marylène PASQUIER la responsable de l'accréditation depuis la création de la FRENCH CUP de ROUEN, même si personne n'est irremplaçable elle nous manquera beaucoup par sa gentillesse et surtout son sens de l'accueil toujours très apprécié par les équipes et les officiels. Nos pensées vont vers sa famille. Je vous demande d'observer une minute de silence.

Je souhaiterai aussi que nous ayons une pensée pour Sylvie HELENE entraîneur et technical specialist qui vit actuellement un drame dans sa vie de maman.

J'ai aussi une pensée pour le club de PESSAC qui après 26 ans d'existence a dû mettre un terme à son activité en fin de saison pour des raisons financières touchant au prix de l'heure de glace devenu exorbitant.

Je voudrai vous avouer que vous m'avez beaucoup apporté chacun d'entre vous avec vos personnalités, vos idées et votre sympathie et je tiens à vous en remercier. Je souhaite aussi remercier les membres de la CSN qui m'ont permis en m'aidant et en me soutenant, même si parfois nous n'étions pas toujours d'accord, mais nos discussions ont été toujours très positives et ont je le pense fait avancer notre discipline.

Merci aussi à Didier GAILHAGUET et à son équipe pour le soutien qu'ils ont apportés à notre discipline. Depuis 2006, d'excellentes relations avec la DTN et plus particulièrement avec Charles DUMONT et sa nouvelle équipe, peut

être plus particulièrement avec Marianne HAGUENAEUR qui depuis son arrivée soutient le patinage synchronisé dans son développement, dans la formation continue des entraîneurs, dans la formation des juges et officiels d'arbitrage.

Je n'oublierai pas non plus dans mes remerciements nos juges, spécialistes, contrôleurs, datas et comptables qui ont été présents dans toutes les compétitions au cours de ces quatre saisons.

RAPPORT MORAL **BILAN 2006 – 2010**

Cette saison 2009/2010 s'achève, une nouvelle CSN va se mettre en place avec un fonctionnement tout à fait différent des saisons précédentes.

Je ne vais pas vous lire les résultats des compétitions vous les avez reçus par mails.

La reconnaissance comme sport de haut niveau pour la discipline est en bonne voie, notre DTN Charles DUMONT, le Président GAILHAGUET et moi même suivons ce dossier de près, il attend la réunion de la prochaine commission ministérielle. Vous devez savoir que le fait d'obtenir le statut de sport de haut niveau pour la discipline amènera des droits, mais aussi des devoirs et certaines contraintes auxquelles nous devront absolument nous conformer, sur le mode de sélection des équipes, sur les regroupements et surtout sur le niveau de patinage de ces équipes.

Depuis 2006 une augmentation des licences est à signaler je parle là de licences compétitions et extensions

Saison 2005/2006 810 licences
Saison 2006/2007 818 licences
Saison 2007/2008 705 licences.
Saison 2009/2010 895 licences

Les baisses des saisons 2007/2008 et 2008/2009, sont dues aux nombreuses fermetures de patinoires en région parisienne. La saison 2009/2010 a vu des équipes se créer sur des patinoires où le patinage synchronisé n'était pas représenté jusqu'à maintenant. Cette saison est donc la meilleure au niveau du nombre des licences compétitions depuis 2005/2006 nous représentons à présent un peu plus de 12% du total des licences fédérales toutes disciplines confondues.

Les résultats de la discipline au niveau international ne sont pas ceux que nous aurions pu espérer, en effet actuellement les Juniors se classent 11^{ème} sur 15 nations lors de la dernière Coupe du Monde à GÖTEBROG, les Seniors se classent 11^{ème} sur 18 nations lors des derniers Championnats du Monde de COLORADO SPRINGS, nous pensions en 4 ans pouvoir retrouver nos places des années 2008 au moins c'est à dire 8^{ème} en Junior et pour les seniors la 9^{ème} place de 2009.

Un audit de la discipline a été fait, vous y avez tous collaborés et je vous en remercie, fort de cette expertise, nous allons trouver les remèdes appropriés pour que la France atteigne rapidement le niveau auquel elle est en droit de prétendre. Mais pour cela 1 seul remède : le travail, la remise en cause de certains de nos fonctionnements, la formation professionnelle continue de nos entraîneurs à condition que cette formation soit pour eux un complément à leur travail. Cela passe aussi par la formation de nos patineurs, on le dit depuis des années nos patineurs manquent de patinage de base, il faut d'abord apprendre à patiner avant de s'attacher pour pratiquer le synchro. Avec l'aide de la nouvelle DTN nous avons pu cette année commencer ces regroupements avec les novices lors du séminaire d'entraîneurs du mois d'avril. La DTN avait mis en place ce regroupement en demandant à chaque club dont une équipe Novice a participé au Championnat de France de choisir 6 patineuses Novice par équipe. 6 équipes novices en compétition cela aurait fait 48 patineuses sur la glace de Dunkerque, mais une équipe n'a pas participé et je le regrette. Vous devez tous comprendre que sur des regroupements de cette sorte nous ne pouvons pas prendre des équipes complètes en effet comment voulez vous gérer convenablement 120 patineuses. Les 36 patineuses qui ont participé ont été très réceptives et très agréables à accompagner, il faut dire qu'elles avaient la chance d'être entraînées par Lyne FORGET entraîneur canadien des Suprêmes aidée de Rémi JACQUEMARD et Alain- Daniel HOSTACHE que je remercie d'ailleurs pour la brillante intervention qu'il a fait en salle. Ont aussi participé à ce regroupement un professeur de danse moderne qui a réussi à monter une chorégraphie avec les 36 patineuses, des extraits de cette chorégraphie et des entraînements sur glace seront prochainement sur le site de la FFSG.

A la fin de ce regroupement, ce n'était plus 5 équipes mais une seule équipe de 36 filles qui ont patiné ensemble pendant 3 jours et qui sont reparties très fatiguées mais très heureuses des progrès qu'elles ont fait.

Pour ce regroupement à DUNKERQUE tout nous a été facilité par André VINCENT. Pour la circonstance, la DTN avait alloué une somme de 800 € par équipe représentée pour les frais de transports. Si tout se passe bien,

l'expérience sera renouvelée la saison prochaine et peut être même obtiendrons nous un deuxième regroupement pour une autre catégorie que les Novices.

Depuis 2007, nous avons pu proposer à nouveau à nos entraîneurs des séminaires de formation continue qui n'étaient plus organisés depuis quelques années faute de moyens. La première année nous avons eu un entraîneur Finlandais, en 2008, nous avons demandé à Lyne FORGET entraîneur canadien de l'équipe des Suprêmes de nous prêter son concours malheureusement victime d'un accident 1 mois avant le séminaire elle n'a pu se déplacer, nous avons pu la remplacer par un entraîneur allemand chorégraphe de l'équipe allemande Team Berlin, la barrière de la langue a été un handicap aussi bien avec lui qu'avec Mirou l'entraîneur finlandaise. Depuis 2009 nous faisons appel à Lyne qui répond présente à chaque fois, comme elle parle français cela facilite grandement la compréhension du séminaire. Nous avons d'ailleurs constaté une prise de conscience des entraîneurs par rapport à l'enseignement qu'elle leur donne, et même si les places restent les mêmes le total des points monte, mais il monte aussi pour les équipes qui sont devant nous, nous en sommes tous conscients et nous souhaitons continuer ces séminaires de formation continue pour encore aller de l'avant.

Le premier colloque des entraîneurs toute discipline confondue s'est déroulé les 1^{er}/2 et 3 juin à Paris, j'y étais invitée par la DTN et j'ai participé à tous les ateliers. J'ai noué de bonnes relations avec les intervenants et plus particulièrement avec Sylvie NEUVILLE CTR de Natation Synchronisée. Nos deux disciplines ont beaucoup de points en commun, elle participera si elle disponible au prochain séminaire d'entraîneurs de patinage synchronisé.

Nous avons constaté, depuis la saison 2006/2007 et grâce aux aménagements des règlements que nous avons fait, une très forte diminution des équipes préparatoires + 15 ans et - mois de 15 ans de plus de 25 équipes en 2007 nous sommes en 2010 à 4 équipes + de 15 ans et 7 équipes - de 15 ans ceci est encourageant pour l'avenir de la discipline.

Encore plus rassurant le nombre d'équipes NOVICE, PRE NOVICE et JUVENILE en forte progression, l'avenir de la discipline est là et nous devons faire encore plus d'effort pour ces catégories. Un regret cependant pas assez d'équipes Junior et Senior, 4 équipes Senior pourtant cette saison, 3 équipes Junior, 6 équipes Novice, 10 équipes Pré- Novice, 10 équipes Juvénile.

Le fait d'avoir introduit des JOKERS dans nos règlements a été bénéfique et a permis à des équipes de participer en D2 et même en D1 alors que sans les JOKERS elles seraient encore en Préparatoires.

Tout au long de cette saison, un gros travail a été fait pour faire un audit complet de la discipline, je remercie pour son travail Rémi JACQUEMARD qui a fait la synthèse de tous les documents qu'il a reçu de la CSN, des Clubs, des Ligues, des Entraîneurs, des Juges et des Officiels de l'Arbitrage.

Ce document vous l'avez reçu, il comporte aussi des objectifs que nous devons tenir pour que la discipline évolue dans le bon sens,

Lors des derniers championnats de France nous avons pu constater que 28 équipes se sont présentées en D1 et en D2, cela n'était pas encore arrivé.

Nous devons absolument maintenir ce nombre d'équipes dans ces divisions pour cela un travail de fond avec les clubs et les ligues devra être fait. Des regroupements d'équipes par ligue et par catégorie seront à mettre en place, une compétition du même style que les Hauts de France ou la Reine Mathilde devra être organisée dans le sud de la France pour équilibrer les choses.

Pour les comptes, je vais laisser Dominique POMMIER vous en parler.

Juges et Officiels de l'Arbitrage Odile BARRANCO vous fera son rapport tout à l'heure. Mais je tiens à remercier tous les OA qui se sont déplacés tout au long de cette saison pour que les compétitions puissent avoir lieu.

Je souhaite que le patinage synchronisé prenne la place qui lui revient au niveau fédéral, je souhaite bonne chance à nos équipes, je vous souhaite de bonnes vacances à tous, et d'excellents résultats pour vos équipes la saison prochaine.

C'est avec beaucoup d'émotion que je termine ce rapport moral puisque la saison prochaine je ne serai pas Présidente de cette commission, c'est une décision très personnelle et qui n'a rien à voir avec la discipline qui est et restera toujours une passion pour moi.

Merci de m'avoir écouté.

Nous allons maintenant passer au vote sur le rapport moral.

Contre : 0 Abstentions : 0 Approuvé à l'unanimité

Rapport Financier par Dominique POMMIER

Contre : 0 Abstentions : 0 Approuvé à l'unanimité

Rapport de la C.N.O.A par Odile BARRANCO

Contre : 0 Abstentions : 0 Approuvé à l'unanimité

Après la pause, reprise de l'assemblée générale avec le résultat des élections :

Président : Franck PRIEUR 132 voix sur 132

Elus représentants les ligues :

Laurent MOREAU 96 voix sur 132

Stéphane DURIEUX 47 voix sur 132

Elu représentant Sport pour Tous

Raphaël CABON 91 voix sur 132

Représentant Ligues

Dominique POMMIER 29 voix sur 132

Michel RAVASIO 25 voix sur 132

Patrice VERNIQUE 13 voix sur 132

Odile BARRANCO 8 voix sur 132

Monique GEORGELIN 7 voix sur 132

Patrice LEGRIX 6 voix sur 132

Sport pour tous

Stéphane DURIEUX 28 voix sur 132

Jean-Claude JAILLOT 7 voix sur 132

Raphaël CABON nouvel élu se charge de prendre les notes pour la 2^{ème} partie de l'assemblée générale.

Franck PRIEUR et Rémi JACQUEMARD présente le nouveau projet qui est basé sur 4 années.

Le tableau des catégories puis le chemin de sélection font débat, chacun souhaitant y apporter sa petite modification.

Après quelques modifications les votes ont lieu

- ✓ Tableau des catégories 2010/2011

Contre : 0 Abstentions : 3 voix adopté

- ✓ Tableau des catégories 2011/2014

Contre : 0 Abstentions : 3 adopté

- ✓ Championnats 2010/2014 D2

Contre : 0 Abstentions : 3 adopté

- ✓ Championnats 2010/2014 D1 proposition 2

Contre : 3 Abstentions : 0 adoptée

Ces différentes mesures seront mises en place dès la saison 2010/2011. Adopté avec 3 voix d'abstentions.

A noter que les compétitions du parcours France devront tourner et ne pas se faire uniquement sur les villes actuelles. Un appel à candidature aura lieu en septembre 2010 pour la saison 2012.

Intervention de Maître PARIS et du médecin de la Fédération.

Cette intervention concerne la sécurité lors des compétitions quelque soit leur niveau.

Il est rappelé que l'organisateur, d'une compétition est passible d'une peine pénale en cas de problème survenu à un athlète ou au public lors d'une compétition.

Toutes les mesures doivent être prise, malgré c'est vrai un coût important pour le club ou l'organisme organisateur.

On ne peut pas diminuer la sécurité.

Intervention de Charles DUMONT DTN.

Il félicite la Commission sortante pour son travail, de nombreuses démarches ont permis à la DTN de travailler en collaboration avec elle. Il souhaite que la nouvelle CSN poursuive sur la même dynamique.

La reconnaissance du patinage synchronisé comme discipline de Haut Niveau ne saurait tarder. Un rendez-vous avec le ministère en juillet nous en apprendra un peu plus. C'est en 2011 que la discipline devrait être promue Sport de Haut Niveau.

La question d'une équipe nationale est posée. C'est difficile à mettre en place, dans le cas de la synchro ce sont les clubs qui sont porteur du haut niveau.

Fin de l'intervention du DTN

Compétition saison 2010/2011.

Franck fait voter le coût de l'inscription aux compétitions, il propose de maintenir le tarif actuel qui est de 230.00€, adopté à l'unanimité.

Calendrier 2010/2011 (sur site CSNPS)

Critères de Votes saison 2010 à 2014

Participation aux Masters :

- équipes figurant aux résultats officiels, Division 1 au cours de la saison écoulée :
par équipe = 2 voix

Participation aux Championnats de France ELITE :

- équipes figurant aux résultats officiels, au cours de la saison écoulée :
par équipe = 2 voix

Participation aux Championnats de France de Patinage Synchronisé 1^{ère} division,

- équipes figurant aux résultats officiels, au cours de la saison écoulée :
par équipe = 2 voix

Participation aux Championnats de France de Patinage Synchronisé 2^{ème} division,

- équipes figurant aux --- résultats officiels, au cours de la saison écoulée :
par équipe = 1 voix

Participation à la Coupe Nationale de Patinage Synchronisé (3^{ème} division),

- équipes figurant aux résultats officiels, au cours de la saison écoulée :
par équipe = 1 voix

Participation à une ou des Compétitions Internationales ISU,

- équipes figurant aux résultats officiels, au cours de la saison écoulée :
équipe participante = 2 voix

Club possédant un minimum de 008 licences et/ou extensions licences Patinage Synchronisé = 1 voix

Club possédant un minimum de 020 licences et/ou extensions licences Patinage Synchronisé = 2 voix

Club possédant un minimum de 050 licences et/ou extensions licences Patinage Synchronisé = 3 voix

Club possédant un minimum de 075 licences et/ou extensions licences Patinage Synchronisé = 4 voix

Club possédant un minimum de 100 licences et/ou extensions licences Patinage Synchronisé = 5 voix

Club possédant un minimum de 150 licences et/ou extensions licences Patinage Synchronisé = 6 voix

Seules les licences COMPETITION et EXTENSION sont prises en compte dans le barème des droits de vote.

Ne seront prises en compte pour un même club que le nombre de voix le plus important entre les masters et les compétitions ISU. Exemple : 3 équipes au masters = 6 voix 2 équipes en ISU = 4 voix seules les voix des masters seront comptabilisées

Dans un souci démocratique, le nombre maximum de voix par club est limité à 13 voix.

Pour tous les autres votes concernant la vie interne de la CSNPS, le barème des droits de vote est d'une voix par club, un club devant détenir au moins trois licences Compétition pour obtenir un droit de vote .

Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité

Questions diverses

Question posée par le club de Meudon concernant le statut de sport de haut de la discipline : la réponse a été donnée par le DTN Charles DUMONT

Il est souhaitable que la France envoie des entraîneurs sur les séminaires de formations ISU un.

Il est rappelé le manque de technicals spécialistes, les anciens patineurs peuvent accéder à ce poste.

Il est demandé qu'un BAF ait lieu.

Cette AG se termine par le vote sur les critères des voix, lors des élections qui sont adopté à l'unanimité.

Fin de l'AG CSNPS à 13h45.